

# Trophées de l'Innovation Participative 2008



Les Trophées de l'Innovation Participative 2008 sont accessibles à toute entreprise, institution, administration et association qui a mis en place une **démarche spécifique de promotion des capacités d'initiative et de créativité de l'ensemble du personnel**, tant individuelle que collective : "management des idées", "démarches de progrès", etc.

Les Trophées seront remis aux Lauréats lors du Carrefour de l'Innovation Participative 2008, le 26 novembre.

*Participer aux Trophées de l'Innovation Participative 2008, c'est faire reconnaître la qualité de votre démarche, ses résultats et l'implication de ses acteurs.  
C'est aussi partager l'enthousiasme de la créativité et des idées qui changent tout.*

**Le jury de la 5<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Innovation Participative sera particulièrement attentif à la manière dont la démarche :**

- donne la possibilité à tous de participer,
- implique le management, l'organisation et la communication pour impulser, accompagner, exploiter, reconnaître les innovations remontées du terrain,
- mesure l'impact en matière des bénéfices financiers et humains.

Votre dossier de candidature doit présenter votre démarche **de la manière la plus factuelle et quantitative possible**. Vous pouvez joindre à votre dossier : tableaux de bord, journaux internes, grilles d'évaluation, films, etc., qui permettront au jury de bien l'appréhender.

## MODALITES DE PARTICIPATION\*

Date limite d'envoi des dossiers complets  
**vendredi 5 septembre 2008**

Envoi du dossier **complet et signé en 2 exemplaires (obligatoire) avant le vendredi 5 septembre 2008**, soit par courrier postal, soit par courrier électronique aux adresses suivantes :

- Adresse postale : Innov'Acteurs c/o Inergie - 15 avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
- Adresse électronique : [mtafanelli@innovacteurs.asso.fr](mailto:mtafanelli@innovacteurs.asso.fr)

Accompagné des **frais de participation\*** par chèque ou du **bon de commande** pour les entités publiques.

Pour toute information, contacter la Délégation Générale au 01 41 09 05 20 ou [mtafanelli@innovacteurs.asso.fr](mailto:mtafanelli@innovacteurs.asso.fr)

\*Cf. règlement complet en page 13

# Trophées de l'Innovation Participative 2008

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Raison sociale, dénomination de l'entreprise ou de la collectivité :**

.....

*Principaux métiers et/ ou produits/ services de l'entreprise :*.....

.....

**Nom et activité principale de l'entité candidate :**

.....

*Principaux métiers et/ ou produits/ services de l'entité candidate :*.....

.....

**Secteurs :**

Privé ( Industrie /  Service, Commerce)

Public

Social et associatif

Autres : .....

**Chiffres clés 2007 de l'entreprise et de l'entité candidate (CA, bénéfice net, etc.) :**

.....

.....

.....

**Effectif de l'entreprise et de l'entité candidate :**

■ Entreprise : .....

■ Entité candidate : .....

**Organigramme de l'entité (montrer la place des animateurs ou pilotes de la démarche) :**

# Trophées de l'Innovation Participative 2008



**Personne ou service ou entité candidate :**

Nom et prénom : .....

Service : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Fax : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Email : .....

■ Rôle dans la démarche : .....

Fait à : ..... Le : .....

**Signature :**

*Je souhaite que vous me retourniez le dossier de candidature après délibération :*     *oui*                       *non*











# Trophées de l'Innovation Participative 2008

## 3. Les modes de reconnaissance utilisés

### a. Financiers (ex. : gratification, chèque cadeau, etc.)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### b. Honorifiques (ex. : trophée, diplôme, etc.)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### c. Non pécuniaires (ex. : repas, visite technique, voyage d'affaire, etc.)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### d. Professionnels (ex. : liés à la carrière, etc.)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....







# Trophées de l'Innovation Participative 2008

## REGLEMENT

**DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2008**

### **ARTICLE 1 : LES CANDIDATS**

La 5<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Innovation Participative est ouverte à toutes les entreprises, institutions, administrations et associations.

Les Trophées seront remis aux Lauréats lors du Carrefour de l'Innovation Participative 2008, le 26 novembre.

### **ARTICLE 2 : LE DOSSIER**

Le dossier de candidature est disponible sur le site Internet <http://www.innovacteurs.asso.fr> en téléchargement au format Word ou Pdf. Il comprend :

- 1. Le formulaire d'inscription.**
- 2. La description de votre démarche d'Innovation Participative.**
- 3. Les annexes éventuelles de présentation de votre démarche d'Innovation Participative.**

### **ARTICLE 3 : L'ENVOI DU DOSSIER**

Le dossier complet doit être envoyé **au plus tard le vendredi 5 septembre 2008.**

Adresse postale : Innov'Acteurs c/o Inergie - 15 avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

Adresse électronique : [mtafanelli@innovacteurs.asso.fr](mailto:mtafanelli@innovacteurs.asso.fr)

Les auteurs candidats devront s'assurer de l'accord préalable de tout tiers pouvant être impliqué moralement dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise Innov'Acteurs à le publier et à le diffuser, en tout ou en partie. Il est conseillé au candidat porteur d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement. Les dossiers seront retournés à leurs auteurs sur demande expresse portée sur le formulaire d'inscription.

### **ARTICLE 4 : DEROULEMENT ET CRITERES DE L'EVALUATION DES DEMARCHES D'INNOVATION PARTICIPATIVE**

Un comité d'experts complètera éventuellement les dossiers candidats par entretien et/ ou visite sur site avant leur présentation au jury de la 5<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Innovation Participative.

**Le jury sera particulièrement attentif à la manière dont la démarche :**

- donne la possibilité à tous de participer,
- implique le management, l'organisation et la communication pour impulser, accompagner, exploiter, reconnaître les innovations remontées du terrain,
- mesure l'impact en matière de bénéfices financiers et humains.

### **ARTICLE 5 : LE JURY**

Le jury de la 5<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Innovation Participative sera composé, pour une part de membres du Conseil d'Administration d'Innov'Acteurs, pour une autre part de personnalités externes. La liste de ces membres sera indiquée sur le site de l'association en septembre.

Les dossiers seront présentés au jury qui appréciera souverainement leur capacité à répondre aux critères de sélection ci-dessus définis.

A l'issue de cette présentation, le jury attribuera :

- le Trophée de l'Innovation Participative 2008 "**Industrie**"
- le Trophée de l'Innovation Participative 2008 "**Commerce, service, administration**"
- le Trophée de l'Innovation Participative 2008 "**Espoir**"
- le Trophée de l'Innovation Participative 2008 "**Coup de coeur**"

Le jury se réserve également le droit d'accorder des Mentions Spéciales ou de ne pas décerner l'un des Trophées. Tous les candidats seront immédiatement informés des décisions du jury qui seront sans appel.

### **ARTICLE 6 : FRAIS DE PARTICIPATION**

Les frais de participation se montent à **200 € HT** (239.20 € TTC) et sont ramenés à **100 € HT** (119.60 € TTC) pour les membres d'Innov'Acteurs.

### **ARTICLE 7 : ACCEPTATION**

Le seul fait de participer à la 5<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Innovation Participative implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de son règlement.

Toute indication inexacte de la part d'un candidat sur son entité ou son statut entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.